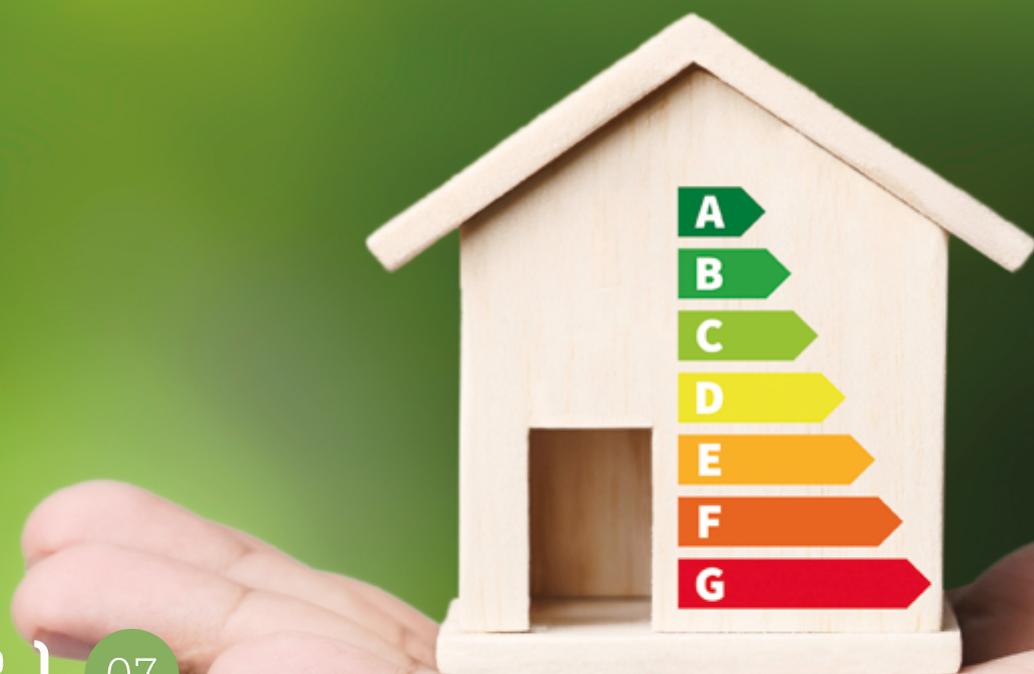


#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°91

L'ESPRIT
CREUSE

Août / Septembre /
Octobre 2024



(DOSSIER) 07

HABITAT : le Département vous accompagne

14

(EDUCATION)

Bien grandir
pour bien apprendre

16

(TERRITOIRES)

Deux plans,
un objectif : la santé

17

(ENVIRONNEMENT)

Opération baguage
des oiseaux

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
le Département

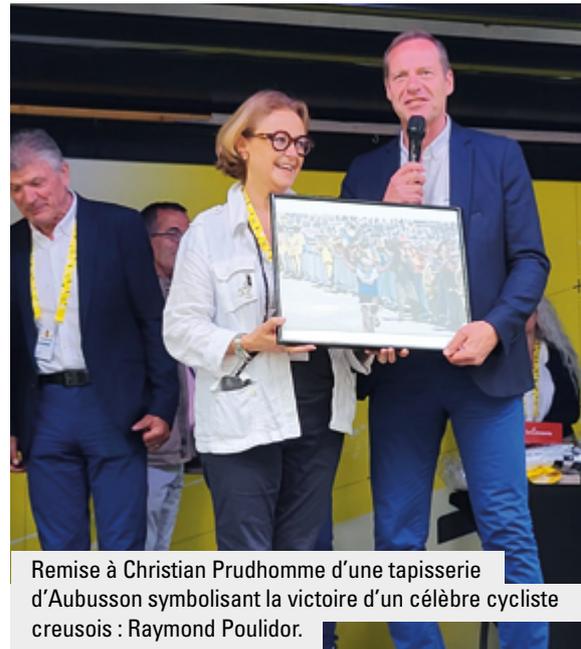
(CLIC-CLAC)

Collégiens et écoliers, vainqueurs de la Dictée du Tour, ont foulé le podium officiel pour leur remise de diplôme.



A Dontreix, la caravane n'a pas failli à la tradition en faisant des émules auprès de la foule nombreuse.

Biniam Girmay, maillot vert, et Tadej Pogacar, maillot jaune, sont prêts à prendre le départ à Evaux-les-Bains.



Remise à Christian Prudhomme d'une tapisserie d'Aubusson symbolisant la victoire d'un célèbre cycliste creusois : Raymond Poulidor.



Sur le stand commun Creuse Tourisme/Département, les nombreux visiteurs ont pu découvrir et adopter L'Esprit Creuse !

Les élus des 3 collectivités partenaires, sur le podium du Tour, autour de Bernard Thévenet et Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France.



Et toujours à Dontreix, les visiteurs ont pédalé pour la bonne cause : plus de 200 km parcourus transformés en don pour l'association Vaincre les Maladies Lysosomales.

(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO)

04

(C'EST VOTÉ !)

06

(CREUSONS PLUS LOIN)

Habitat : le Département vous accompagne

07

(EDUCATION)

- Bien grandir pour bien apprendre
- Nos cuisiniers des collèges s'engagent
- Un record pour les sections sportives

14

(TERRITOIRES)

Deux plans, un objectif : la santé

16

(ENVIRONNEMENT)

Opération baguage des oiseaux

17

(CULTURE)

- La Creuse dans la Grande Guerre
- La Cité n'en finit pas de grandir

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune des groupes

19

ÉDITO



Chers Creusois,

Alors que l'été s'éloigne déjà, il est temps de revenir sur cette belle saison qui a, encore une fois, mis en lumière la richesse et le dynamisme de notre département. Cet été, la Creuse a vibré au rythme des animations et des événements qui ont su rassembler les habitants comme les visiteurs.

Le 28 juin, nous avons inauguré la saison estivale en beauté avec le Karaoké Géant de Guéret qui a, pour la deuxième année consécutive, fait chanter et danser petits et grands. Le 10 juillet, le départ de la 11^{ème} étape du Tour de France depuis Évaux-les-Bains a été un temps fort, avec un parcours traversant plusieurs de nos communes, offrant un spectacle sportif des plus populaires.

L'exposition « Aubusson tisse Tolkien » a également été un moment incontournable de la saison culturelle. Elle a été prolongée jusqu'aux Journées du Patrimoine pour compenser la fermeture pour travaux de la Cité internationale, de septembre à janvier, mais aussi en raison de son succès, puisqu'elle a attiré un grand nombre de visiteurs, venus découvrir ou redécouvrir l'art unique du tissage d'Aubusson.

Depuis le 2 septembre, nos 4 145 collégiens ont fait leur rentrée. Nous restons mobilisés pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage, ainsi qu'un accès facilité aux loisirs et aux activités éducatives, car « bien apprendre pour bien grandir » demeure une priorité pour le Conseil départemental.

Le dossier de ce nouveau numéro vous permettra de découvrir l'ensemble des politiques mises en œuvre par notre collectivité en faveur de l'habitat, enjeu majeur pour notre territoire. Le Département est, en effet, engagé sur tous les fronts, de la rénovation de logements sociaux à l'amélioration de l'efficacité énergétique, en passant par l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Nos partenaires, comme Creusalis (office HLM) ou le GIP Creuse Habitat avec les intercommunalités et l'ANAH, sont à nos côtés pour relever ces défis.

Je vous invite à découvrir, dans ces pages, comment nous agissons pour construire, ensemble, un territoire plus attractif, solidaire et durable.

Très bel automne à toutes et à tous !

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT / Pierre PINAUD
Crédits photos / illustrations : Benoît MINELLI / Florentine LAMAIRE /
Mélanie HEURTEAU - CD23 / Laëtitia CHAURY / A.S.O / Billy CEUSTERS /
Alex OVERTON / I-STOCK
Maquette / mise en page Magazine : Lydie VIALATOU
Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Distribution : LA POSTE
Tirage : 62 500 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

CULTURE

Un espace de mémoire, Refuge et Résistances en Creuse

A l'occasion des commémorations des 80 ans de la Libération, le Conseil départemental a présenté, le 7 juin dernier, la préfiguration du projet d'espace de mémoire consacré à la Seconde Guerre mondiale en Creuse.

Depuis plusieurs mois, le Conseil départemental œuvre, appuyé du conseil scientifique de l'association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation, à la création d'un espace départemental de mémoire consacré à la Seconde Guerre mondiale.

Le Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat d'Aubusson a été retenu pour être le site d'accueil de cet espace



mémoriel qui s'articulera autour de 3 parcours fictifs de 3 enfants : Ernest, Denise et Jacques, afin d'apporter un éclairage sur les différentes formes de Résistance et sur la tradition d'accueil des enfants réfugiés en Creuse. Il inclura également les podcasts (vidéo et audio) réalisés par les classes défense de 3 collèges (Marouzeau de Guéret, Châtelus-Malvaleix et Auzances). Lire p.15

AGRICULTURE

Le meilleur de la race Limousine



Du 13 au 15 septembre derniers, La Souterraine et la Creuse ont battu au rythme de la race bovine limousine avec le Concours National Limousin. Près de 25 000 visiteurs se sont pressés pour venir admirer les plus beaux spécimens de la race. Et de nombreux prix sont venus récompenser

nos élevages creusois, sans oublier les 2 prix parrainés par le Département remportés par Marguerite de l'élevage Laugautrière (23) – Prix de la Meilleure reproductrice qualifiée RR – et par Tombola de l'élevage Camus (87) – Génisse âgée de 23 à 26 mois.

Pour accompagner l'organisation de cet événement, le Département avait le choix d'apporter un soutien financier appuyé à France Limousin Sélection et de proposer des animations sur un stand dédié pour faire gagner, tout au long du week-end, des cadeaux à ceux qui relèveraient le défi du pluvio-pong ! Les visiteurs, venus de tous les coins de France, pouvaient également s'y renseigner sur le territoire, ses lieux emblématiques et ses activités de nature, pour un prochain séjour creusois grâce à la présence des offices de tourisme du Pays Sostranien, du Pays Dunois et de Creuse Sud Ouest.

(DANS LE RÉTRO)

COLLÈGE

La cloche a sonné

4 145 collégiens creusois ont fait leur rentrée en septembre dernier, c'est 89 élèves de moins qu'à la rentrée 2023-2024.

Dans un contexte de baisse annuelle des effectifs dans les collèges depuis une dizaine d'années (-8% en 10 ans), le Département souhaite poursuivre et renforcer ses politiques en faveur d'une offre éducative de qualité et de proximité. C'est ce qu'ont rappelé les élus départementaux et notamment, Valérie Simonet, Présidente du Département, à l'occasion de la rentrée dans les collèges d'Auzances, de Bourgneuf et à la cité mixte de La Souterraine où elle s'est rendue :

« en investissant pour l'avenir des jeunes, en renforçant l'offre éducative et récréative existante, en imaginant et construisant l'offre de demain, le Conseil départemental et ses partenaires veulent agir, main dans la main, en faveur du bien grandir. »

L'occasion également de distribuer les désormais traditionnels « kit de rentrée » aux élèves de 6^{ème}, composé d'un dictionnaire, d'une calculatrice et d'une paire de chaussettes pour adopter « L'Esprit Creuse ».

SPORTS

Un nouvel itinéraire pour les amoureux de vélo

Le jeudi 4 juillet, Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente en charge des sports et Catherine Defemme, Vice-Présidente en charge de l'attractivité, ont inauguré le tronçon creusois de la Vélidéale, à Royère de Vassivière. La Vélidéale est une véloroute qui relie sur 665 km Royère de Vassivière à Saint-Nazaire. Elle vient mailler et compléter le réseau creusois en le reliant à 9 autres véloroutes dont 3 Eurovélos. Elle traverse 6 départements (Creuse, Haute-Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Vendée et Loire-Atlantique) et 5 Parcs Naturels régionaux (Millevaches en

Limousin, Périgord-Limousin, Marais Poitevin, Brière et en cours, le PNR de Gâtine Poitevine). Cet itinéraire est positionné comme étant un référent de la biodiversité et d'un nouveau tourisme avec des territoires chartés, l'omniprésence de l'eau, la rencontre avec le vivant, les découvertes artistiques et locales. C'est une véloroute qui se veut « icône engagée » des transitions et de la préservation et de la rencontre avec la biodiversité sous toutes ses formes. Elle doit permettre de relier des villages historiques et de caractère.

Plus d'informations sur www.france-velotourisme.com

ÉVÈNEMENT

Deuxième édition réussie pour le Karaoké Géant



Le temps d'une soirée, le parvis de la mairie de Guéret s'est transformé en salle de concert à ciel ouvert. Pour la deuxième année consécutive, le Département de la Creuse a organisé le 28 juin dernier, un karaoké géant, en partenariat avec France Bleu Creuse et Adas Music. Une vingtaine de chanteurs se sont succédés sur la scène et ont enchaîné les titres les plus connus de la variété française : de Johnny Hallyday à Claude François, en passant par Florent Pagny ou encore Renaud. En plus du beau temps, le public était également au rendez-vous pour applaudir ces chanteurs en herbe. La recette parfaite pour une soirée sans fausse note.

C'EST VOTÉ !

Retrouvez, dans cette rubrique, les dossiers votés par vos élus départementaux lors des séances plénières ou commissions permanentes, en faveur de votre territoire.

Des AVANTAGES UNIVERSITAIRES pour les étudiants du Campus 2.3



Initié par le Département de la Creuse, avec le soutien de la Ville de Guéret, des Communautés de communes, de l'État, ainsi que de l'Université de Limoges, le Campus 2.3 permet d'accueillir,

depuis la rentrée de septembre, les étudiantes et étudiants creusois qui ont décidé de poursuivre ou reprendre leurs études supérieures à distance, en leur offrant l'accès aux mêmes ser-

vices universitaires que sur un campus classique (restauration, médecine universitaire, bibliothèques, sports, culture, etc.). Afin de leur permettre cet accès, le Département a acté la signature d'une convention avec l'Université de Limoges qui propose et administre ces services. En parallèle, cette convention vient renforcer les liens entre le Département de la Creuse et l'Université de Limoges au service du développement du Campus Universitaire Jules Ferry pour en faire un véritable lieu de formation du supérieur de proximité pour les Creusoises et les Creusois.

Favoriser les PRODUITS LOCAUX dans les cantines

Le Conseil départemental, l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse (AAA 2.3) et le Centre Permanent d'Initiatives Environnemental creusois (CPIE) s'engagent, par une convention, à proposer une offre de service à destination des communes afin de les accompagner dans l'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durables de leur service de restauration. En ce sens, le chargé de mission « Plan alimentaire territorial dans les collèges » du Département assurera la formation des personnels chargés de la restauration dans les cantines scolaires ; formation pour laquelle



il pourra être accompagné de personnes ressources du CPIE. Il aidera également à rechercher des possibilités pour les communes concernées d'accéder à l'outil mis en œuvre par le Conseil départemental auprès des collèges. Au travers de ressources et de conseils sur le gaspillage alimentaire ainsi que par l'offre de services proposée par l'Agence AAA 2.3 pour l'approvisionnement en produits locaux, le Département souhaite, à l'image de ce qui a été initié dans les collèges, permettre à tous les élèves creusois d'accéder à une alimentation toujours plus de qualité.

HABITAT : le Département vous accompagne

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Creuse mène une politique volontariste en matière d'habitat, aussi bien sur le parc public que sur le parc privé. Cet engagement se traduit par la création et la réfection de logements sociaux via l'opérateur Creusalis, par la rénovation énergétique et l'adaptation à la perte d'autonomie des logements des Creusois, et prochainement par la réhabilitation de logements communaux grâce au dispositif Boost'Habitat.

“ Nous menons à la fois une politique sociale volontariste, tout en améliorant les conditions de vie des Creusois ”

Patrice MORANÇAIS est 1^{er} Vice-Président du Département en charge notamment du logement. Il revient sur les dispositifs déployés par la collectivité en faveur de l’habitat afin de répondre aux besoins des Creusois en matière d’amélioration de leurs conditions de vie.

Quelle est la politique menée par le Conseil départemental en faveur de l’habitat ?

Patrice MORANÇAIS : En 2015, l’Agence nationale de l’habitat (Anah) nous a demandé d’avoir un portage départemental, et non plus intercommunal comme c’était le cas, des programmes d’habitat. Nous avons donc échangé avec les Communautés de Communes du territoire afin de mettre en place, dès 2016, deux Programmes d’Intérêt Général (PIG) d’amélioration de l’habitat : l’un portant sur les travaux d’adaptation à la perte d’autonomie pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées ; l’autre sur la sortie d’insalubrité, la lutte contre l’habitat indigne et la rénovation énergétique. Nous avons établi un partenariat de confiance entre les intercommunalités, l’Anah et le Département, ce qui nous permet de mener les travaux dans de bonnes conditions.

Ensuite il y a eu la création de Creuse Habitat.

P-M : Effectivement avant 2020, le Conseil départemental portait

directement l’exécution des programmes d’habitat. Nous avons décidé de créer, en 2020, le Groupement d’intérêt public Creuse Habitat, dont le Département est membre, aux côtés des coms coms. Ce GIP apporte un accompagnement aux ménages creusois, de la demande de devis à leur validation, en passant par le suivi jusqu’à l’obtention de subventions. C’est une équipe pluridisciplinaire, composée à la fois de techniciens du bâtiment mais aussi de travailleurs sociaux, pour accompagner, au mieux, les Creusois dans leurs démarches.

En quoi est-il important pour le Département de mener des politiques en faveur de l’habitat ?

P-M : Le Département a, au cœur de ses compétences, les politiques sociales : maintien à domicile, sortie d’insalubrité, lutte contre l’habitat indigne. Souvent, ce sont des dossiers très lourds avec des montants assez élevés. Nous menons à la fois une politique sociale volontariste, tout en améliorant les conditions de vie

des Creusois les plus modestes, et nous participons également à l’activité économique puisque l’essentiel des travaux est réalisé par des entreprises locales. Depuis 2016 et la mise en place des deux PIG, ce sont 30 M€ de travaux qui ont été générés.

Quelles sont les aides possibles pour améliorer son logement ?

P-M : Certains travaux peuvent être conséquents pour les ménages en difficulté, surtout lorsqu’il s’agit de sortie d’insalubrité. Il y a d’abord les aides de l’Anah, dont les financements ont été revalorisés. Il y a ensuite des subventions des intercommunalités et éventuellement de certaines caisses de retraite et autres organismes (Fondations, etc.). Pour ce qui concerne le Département, plusieurs dispositifs complémentaires permettent de consolider les financements. Par exemple, pour les personnes âgées, il existe l’Allocation Personnalisée d’Autonomie habitat qui permet aux bénéficiaires d’avoir des plans de financement très intéressants.



Le même processus existe pour la Prestation de Compensation du Handicap et permet de financer des travaux. Pour la sortie d'insalubrité, le Département peut intervenir et compléter les financements. En 2021, nous avons créé une aide à la rénovation énergétique, d'un maximum de 5 000 € en complément d'autres aides. Lorsque toutes ces aides se cumulent, elles peuvent représenter un soutien non négligeable aux Creusois pour améliorer leur logement.

Le Département expérimente un nouveau dispositif : la plateforme des bâtisseurs. En quoi cela consiste ?

P-M : Ce dispositif vise à accompagner de nouvelles familles qui veulent acquérir un bien à rénover, tout en leur prodiguant des conseils techniques et en leur donnant une estimation du coût des travaux. Il a été mis en place, cette année, et est porté par Creuse Habitat, en lien avec des architectes, le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, des agences immobilières..., avec le soutien financier de l'Etat. L'habitat

est une priorité du mandat actuel, et nous avons rajouté ce volet avec l'accueil de nouvelles familles.

Y aura-t-il bientôt un guichet unique qui permettra de recenser toutes les politiques en faveur de l'habitat au même endroit ?

P-M : Les PIG prenant fin au 31 décembre, l'Anah nous a sollicités pour mettre un place un nouveau pacte territorial de l'habitat, au 1^{er} janvier 2025. D'une durée de 3 à 5 ans, ce pacte permettra in fine d'aller vers un guichet unique et créer un service public de la rénovation et de l'habitat. Depuis 2016 et les PIG, nous avons créé un climat de confiance entre les intercommunalités, les élus et le Conseil départemental. Donc nous sommes volontaires pour être porteurs de ce pacte territorial et de ce guichet unique, tout en associant les territoires et de potentiels partenaires. La finalité est de proposer une porte d'entrée, un service public unique à tous les Creusois en matière d'habitat.

Un FONDS d'AVANCE pour AMÉLIORER son HABITAT

Depuis 2016, un fonds d'avance créé par le Conseil départemental permet aux ménages les plus en difficulté d'acquitter les factures. Il n'intervient que de manière subsidiaire aux autres dispositifs de tiers financement. Le Conseil départemental procède au versement des sommes dues au titre d'avance ou de solde de factures directement aux artisans concernés, conformément aux règles définies dans la convention signée avec le propriétaire.

Plus d'informations, rendez-vous sur www.creuse.fr rubrique guide des aides

Les AIDES à l'habitat

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, locataire ou futur propriétaire, le Département peut vous accompagner dans la réalisation de travaux pour vous permettre de rester et/ou de vivre décemment dans votre logement. Tour d'horizon des dispositifs existants.

JE SUIS

PROPRIÉTAIRE
OCCUPANT
OU
PROPRIÉTAIRE
BAILLEUR PRIVÉ

PROPRIÉTAIRE
BAILLEUR PRIVÉ

LOCATAIRE

FUTUR
PROPRIÉTAIRE
PRIVÉ OU
PROPRIÉTAIRE
PRIVÉ VENDEUR

J'AI BESOIN

- ▷ **DE FAIRE** une rénovation patrimoniale
- ▷ **DE FAIRE** une rénovation énergétique
- ▷ **DE FAIRE** des travaux pour améliorer mes conditions de vie (sortie d'insalubrité)
- ▷ **D'ADAPTER ET/OU RENDRE ACCESSIBLE** mon logement (amélioration de l'autonomie)
- ▷ **D'ÊTRE AIDÉ** pour conserver mon logement suite à des difficultés financières
- ▷ **DE ME PRÉMUNIR** des impayés de loyer
- ▷ **D'ACCÉDER** à un logement adapté à mes besoins
- ▷ **DE CONSERVER** mon logement malgré mes difficultés financières
- ▷ **D'AVOIR** un logement décent
- ▷ **DE SÉCURISER** mon achat en connaissant l'état du bâti, le coût des travaux, les règles d'urbanisme, les besoins en financement du projet
- ▷ **D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ** pour mon projet de rénovation



AIDES / CONTACTS

- ▷ **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) – 05 44 30 27 56**
- ▷ **Espace conseil France Rénov' > RENOV 23 – 05 55 51 03 39**
Programme d'Intérêt Général Habitat – Aides à la rénovation et fonds d'avance (cf. page 9)
> CREUSE HABITAT – 05 87 80 90 30
- ▷ **Programme d'Intérêt Général Habitat – Aides à la rénovation et fonds d'avance (cf. page 9)**
> CREUSE HABITAT – 05 87 80 90 30
OPAH-RU (OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN) – Selon votre lieu de résidence, contactez :
 - **L'Agglomération du Grand Guéret – 05 55 41 04 48**
 - **Communauté de communes Creuse Grand Sud – 05 55 67 79 98**
 - **Communauté de communes du Pays Sostranien – 05 55 63 91 11**
- ▷ **Programme d'Intérêt Général Habitat : Aides à la rénovation et fonds d'avance (cf. page 9)**
> CREUSE HABITAT – 05 87 80 90 30
OPAH-RU (OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN) – Selon votre lieu de résidence, contactez :
 - **L'Agglomération du Grand Guéret – 05 55 41 04 48**
 - **Communauté de communes Creuse Grand Sud – 05 55 67 79 98**
 - **Communauté de communes du Pays Sostranien – 05 55 63 91 11**
- ▷ **Fonds de Solidarité Logement > CONSEIL DÉPARTEMENTAL – 05 44 30 24 97**
Accompagnement social lié au logement > CONSEIL DÉPARTEMENTAL – 05 44 30 24 97
- ▷ **Fonds de Solidarité Logement > CONSEIL DÉPARTEMENTAL – 05 44 30 24 97**
Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) – 05 55 51 59 00
- ▷ **Foyer Jeunes Travailleurs, sous-location, foyers-logements, logement social, logement privé, logement adapté Personne à mobilité réduite**
- ▷ **Fonds de Solidarité Logement > CONSEIL DÉPARTEMENTAL – 05 44 30 24 97**
Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) – 05 55 51 59 00
- ▷ **Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)**
> Contactez la Mairie de votre lieu de résidence
- ▷ **Dossier technique du bâti – plateforme des bâtisseurs**
> CONSEIL DÉPARTEMENTAL – lire p.12

UNE PLATEFORME DES BÂTISSEURS EN EXPÉRIMENTATION

Afin d'aider et de sécuriser les acquéreurs de bâtis anciens, le Département et Creuse Habitat, en partenariat avec l'Etat, la FFB, le LMB de Felletin et le Campus régional du Patrimoine Bâti, des architectes et des agences immobilières, expérimentent « la plateforme des bâtisseurs ». Elle se décline, pour le moment, selon deux actions :

- Un accompagnement du futur acheteur, avant acquisition, par la réalisation d'un dossier technique et chiffré du bâti : éléments structurels à reprendre, environnement réglementaire (proximité de patrimoine classé par exemple), plans de situation et de masse, propositions de travaux et estimations, aides et subventions possibles.

- Le déploiement, à court terme, de la « Maison Numérique de l'Habitat », un site en ligne où sera centralisée une base de données d'architectes et d'artisans pré-approuvés pour garantir la qualité et la fiabilité des travaux. Ce site simplifiera la planification et l'exécution des projets de rénovation des acquéreurs en permettant un suivi de l'avancement de leurs dossiers et une communication facilitée avec les professionnels.

Le Département veut booster l'habitat

En début d'année, le Département a souhaité compléter son soutien aux territoires en proposant deux nouveaux dispositifs : Boost'Ville et Boost'Sport, auxquels vient désormais s'ajouter Boost'Habitat.

Le Département de la Creuse, notamment à travers des dispositifs tels que « Boost'comm'une » (dispositif reconduit à hauteur de 4 M€ sur la période 2024-2026), est devenu un acteur essentiel de la dynamique d'investissement local portée par les communes creusoises avec un soutien renforcé – en financements et en ingénierie - à leurs projets d'aménagement et de développement.

Désormais, en lien avec le Nouveau Pacte Territorial pour la Creuse (PPC2), cette offre d'accompagnement s'oriente - via Boost'Habitat -

vers un nouvel enjeu : celui de la rénovation et de la remise sur le marché d'une offre de logements locatifs publics en centre-bourg. Une enveloppe dédiée de 1,2 M€ sera ainsi mobilisée sur la période 2024-2026.

Il s'agit ainsi de répondre à un besoin crucial pour la Creuse qui manque de logements adaptés aux attentes et parcours de vie des Creusoises (logements temporaires pour des apprentis, étudiants, saisonniers,... ou logements permanents pour faciliter l'installation de nouveaux habitants).

Creuse Habitat vous accompagne dans vos travaux

Rénovation énergétique, sortie d'insalubrité ou adaptation du logement à la perte d'autonomie, Creuse Habitat propose un accompagnement administratif, technique et social gratuit, sous conditions de ressources.

Le Conseil départemental, coordinateur du projet, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), en partenariat avec les Communautés de communes signataires de la convention, ont mis en place 2 Programmes d'Intérêt Général (PIG) déployés par Creuse Habitat.

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, ou encore locataire (personne âgée ou en situation de handicap) du parc privé, Creuse Habitat peut vous aider pour réaliser des travaux d'adap-

tation de votre logement, d'amélioration énergétique ou de rénovation en cas de logement indigne et/ou très dégradé (plomberie, sanitaires, électricité, toiture, charpente,...).

Ces aides sont soumises à conditions de ressources et pour les logements de plus de 15 ans. Les travaux doivent être réalisés par des entreprises et ne pas commencer avant accord écrit de la délégation locale de l'Anah.

Pour plus d'infos, contactez CREUSE HABITAT au 05 87 80 90 30.



• Creusalis va construire 16 nouveaux logements collectifs à La Souterraine.

Creusalis, un centenaire tourné vers l'avenir

Premier bailleur social du département avec plus de 5 000 logements répartis sur toute la Creuse, Creusalis a récemment célébré ses 100 ans d'existence. Si son organisation a évolué, sa vocation et son ambition sont restées intactes.

Une MISSION inchangée au nom du Département

En 100 ans, Creusalis a grandi, mais sa mission reste la même : proposer des logements à loyer abordable. Il le fait au nom du Conseil départemental en tant qu'établissement public rattaché à la collectivité. Il est ainsi présidé par Patrice Morançais, 1^{er} Vice-Président du Département. Proposer un grand nombre de logements, c'est

aussi les faire évoluer en considérant les attentes nouvelles des locataires. C'est dans cet objectif que l'Office aborde ses nouvelles constructions et ses rénovations. Tous ces programmes font de lui l'un des principaux donneurs d'ordre de la Creuse mais également un aménageur important du territoire.

Faire encore plus pour le TERRITOIRE

Avoir 100 ans, c'est la possibilité de bâtir l'avenir en s'appuyant sur un solide savoir-faire ; savoir-faire qui va être fort utile pour mener à bien tous les projets lancés. En 2023, après 4 années d'une phase de consolidation financière et stratégique, le Président, Patrice Morançais annonçait un "changement de braquet" avec une importante relance des constructions. Le programme en cours de déploiement prévoit ainsi la livraison de 6 logements individuels à Azérables, 6 à Evaux-les-Bains, 5 à Chambon-sur-Voueize, d'une gen-

darmerie à Gouzon, de 16 logements collectifs à La Souterraine et la transformation de bâtiments anciens pour créer 4 logements à Vallière et 4 à Noth. Mais le projet phare est sans nul doute celui de l'îlot Carnot à Guéret qui prévoit la construction d'une vingtaine de logements avec parking souterrain et commerces dans le secteur d'intervention prioritaire centre-ville de l'Action Cœur de Ville. Ce projet démontre l'ambition de Creusalis de faire encore plus et mieux pour ses locataires et le territoire creusois.

BAILLEUR SOCIAL : des LOGEMENTS à LOYER MODÉRÉ

Le Bailleur social est un organisme qui propose à la location des logements à loyer modéré pour des publics ne pouvant pas accéder à la location classique privée. Il a en charge les missions d'acquisition, de construction et de rénovation des logements sociaux sur l'ensemble du département. Pour permettre cette offre de location à loyer modéré au regard de conventionnements et règles juridiques, le bailleur social s'appuie sur ses fonds propres et peut obtenir des aides de l'État, du Département et des Collectivités territoriales.

Les Bailleurs sociaux, l'OPH Creusalis (lire ci-contre) et la SCP d'HLM La Maison Familiale Creusoise sollicitent le Département au titre de la garantie de prêts immobiliers et travaux destinés aux opérations de construction et/ou réhabilitation de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire départemental.

Le Conseil départemental accorde sa garantie à hauteur de 50% du prêt pour les opérations de réhabilitation et de construction que les organismes constructeurs réalisent sur le département.

L'aide du Département intervient dans le cadre du Prêt Locatif Aidé destiné aux logements locatifs très sociaux, complémentaire à celle de l'Anah ainsi qu'au titre de la rénovation thermique.

(EDUCATION)

E2C : L'ÉCOLE de la 2^{ème} CHANCE

A La Souterraine, l'école de la deuxième chance (E2C), portée par l'EPLEFPA de Limoges va ouvrir ses portes, co-financée par l'État, La Région, l'Europe, le Département, la Communauté de communes du Pays Sostranien et l'Agglomération du Grand Guéret.

Destinée aux moins de 26 ans ayant rencontré une ou des ruptures dans leur parcours éducatif, elle est fondée sur une pédagogie différente des schémas scolaires classiques, en assurant, par la formation et le développement de compétences, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que la construction d'un projet professionnel.

Remise à niveau dans les matières fondamentales (mathématiques, français, informatique...), immersion en entreprise, accompagnement dans l'acquisition de compétences et en post-formation des stagiaires après le parcours (y compris pour des questions de mobilité, hébergement, logement et santé),... sont autant de mesures sur lesquelles s'appuie ce dispositif.

Nos cuisiniers s'engagent

Les chefs cuisiniers des collèges ont signé une charte du bien manger.



Depuis plusieurs années, les chefs cuisiniers des collèges et leurs équipes s'attachent à proposer, aux collégiens, une restauration toujours plus qualitative. Réunis en séminaire début juillet, ils

ont profité de l'occasion pour signer la charte « Mangeons mieux, mangeons bien ! » par laquelle ils s'engagent à aller vers encore plus de « fait maison », à faire découvrir de nouveaux goûts, à offrir une alimentation saine et équilibrée, à cuisiner des produits locaux et responsables et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

De nombreuses actions, déjà déployées, seront ainsi confortées, à l'image de la lutte contre le gaspillage. En effet, en 2 ans, la portion jetée est passée de 60 g à 48 g (par élève) alors qu'au niveau national, elle est de 125g !

Bien grandir pour bien apprendre

Avec le Département Educatif Rural, le Conseil départemental veut permettre à chaque jeune creusois, de 0 à 25 ans, de bien grandir pour bien apprendre en Creuse.

Lors de la rédaction du 2^{ème} Plan Particulier pour la Creuse, choix a été fait d'œuvrer pour l'avenir de nos 25 000 jeunes creusois. C'est en ce sens qu'a été initié le Département Educatif Rural (DER). Accéder à une éducation et des formations de qualité tout en s'épanouissant personnellement ne doit pas être limité par la géographie. Aussi, à travers le DER, il s'agira pour les collectivités et partenaires engagés dans le projet, d'investir dans l'éducation et les services de jeunesse pour offrir, à chaque Creusois,

les mêmes ambitions et chances de réussir que ceux des grandes villes. Avec le soutien de l'Etat, une coordinatrice jeunesse dédiée, au sein du Département, sera en charge de réaliser un état des équipements et services existants, d'identifier les besoins éducatifs et péri-éducatifs et proposer des actions/réponses. La démarche DER sera complétée par l'organisation d'évènements : un séminaire sur le thème « Bien grandir pour bien apprendre » et un Festival des ados (Festiv'Ados) où ces derniers pourront partager leur talent !

Un record pour les sections sportives

Avec l'ouverture de 3 nouvelles sections depuis la rentrée, la Creuse n'aura jamais compté autant de classes sportives dans ses collèges. De quoi voir émerger, d'ici quelques années, de futurs athlètes.



Et si dans nos collèges creusois se cachait un futur Léon Marchand ou Félix Lebrun ? Pour la rentrée scolaire 2024-2025, le Département a mis l'accent sur le sport au collège, en ouvrant 3 nouvelles sections sportives : l'escalade à Bourgneuf, ainsi que le football féminin et le rugby au collège Martin Nadaud à Guéret. Elles viennent compléter

une offre diverse et répartie sur l'ensemble du territoire : football (féminin et masculin) et VTT au collège Marouzeau de Guéret, basket-ball au collège de Saint-Vaury, handball au collège de La Souterraine, basket-ball au collège d'Aubusson, badminton au collège de Bonnat, golf au collège de Parsac, athlétisme au collège d'Aubusson, tennis au collège de Felletin, basket-ball au collège de Chambon-sur-Voueize.

Le fonctionnement d'une section sportive repose sur un modèle multipartenarial. Le collège d'abord, qui accueille la section au sein de son établissement. Le Conseil départemental ensuite, qui finance les transports liés au fonctionnement et qui participe à l'achat de matériel pédagogique la première année. Puis les collectivités (communes ou communautés de communes) qui mettent à disposition les installations sportives et enfin, le mouvement sportif (ligues, clubs, comités départementaux) qui intervient pour l'animation et fournit également du matériel pédagogique.

80 ANS DE LA LIBÉRATION : LES CLASSES DÉFENSE ENGAGÉES

Les classes défense des collèges Marouzeau à Guéret et Auzances ont travaillé, de janvier à juin, à la réalisation de podcasts (vidéo ou audio) sur le thème de l'accueil d'enfants sur le territoire durant la Seconde Guerre mondiale.

Le 7 juin dernier, lors de la présentation du futur « Espace mémoire, Refuge et Résistance en Creuse » (lire p. 4), les collégiens de Marouzeau ont exposé le fruit de leurs recherches historiques.

Accompagnés par M. Guillon, Vice-président de la Société des Sciences Naturelles Archéologiques et Historiques de Creuse, et de leur enseignante, ils ont mis en exergue le rôle du département dans l'accueil d'enfants originaires de la région parisienne mais également de l'Hérault, durant l'année 1943.

Ce travail s'est inscrit dans une perspective citoyenne en invitant les élèves à s'initier aux démarches des historiens, en questionnant et en croisant les sources issues des Archives départementales de la Creuse.

EN CHIFFRES

1^{ère}
section

ouverte en
2003

10
collèges

possèdent
une section
sportive

258
élèves

inscrits
en section sportive
(année scolaire
2023-2024)

1
élève
sur 3

inscrit dans
une section sportive
est une fille

(TERRITOIRES)

Deux plans, un objectif : la santé

Que ce soit en matière de santé humaine ou de santé animale, le constat est le même : la Creuse manque de praticiens. C'est en ce sens que le Département a lancé, respectivement en 2020 et 2023, ses « Plan santé Dites...23 » et « Plan Vêto 23 ». Deux dispositifs qui commencent à porter leurs fruits.

« PLAN SANTÉ DITES...23 » : près de 200 étudiants accompagnés



Pour rappel, le Plan santé est un dispositif déployé en 2020 par le Département de la Creuse, en partenariat avec l'ARS, la CPAM, la MSA ainsi que les Conseils de l'Ordre des médecins, dentistes, des masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers libéraux et organisations professionnelles

des infirmiers de la Creuse. Il vise à octroyer des aides financières aux étudiants en médecine générale, en orthophonie, en kinésithérapie, en dentaire et également aux étudiants sages-femmes.

Depuis sa mise en place, 184 étudiants ont été accompagnés, représentant 556 145 € d'aides mobilisées. Sept installations de professionnels de santé ont été réalisées : un médecin généraliste, deux kinésithérapeutes, un dentiste et trois orthophonistes.

TÉMOIGNAGE : *“J'ai vraiment apprécié le soutien que le Département m'a apporté, ça m'a donné envie d'exercer en zone sous dense. On sent vraiment que le Conseil départemental fait tout pour que les professionnels de santé puissent s'installer dans les meilleures conditions.”*

Laura BOUTEILLE, orthophoniste installée à Saint-Dizier-Masbaraud

« PLAN VÊTO 23 » : 40 000 € mobilisés en une année



Ce dispositif est déployé depuis 2023 par le Conseil départemental, avec le soutien de l'Ordre des vétérinaires et de la Chambre d'agriculture de la Creuse. Il permet d'accom-

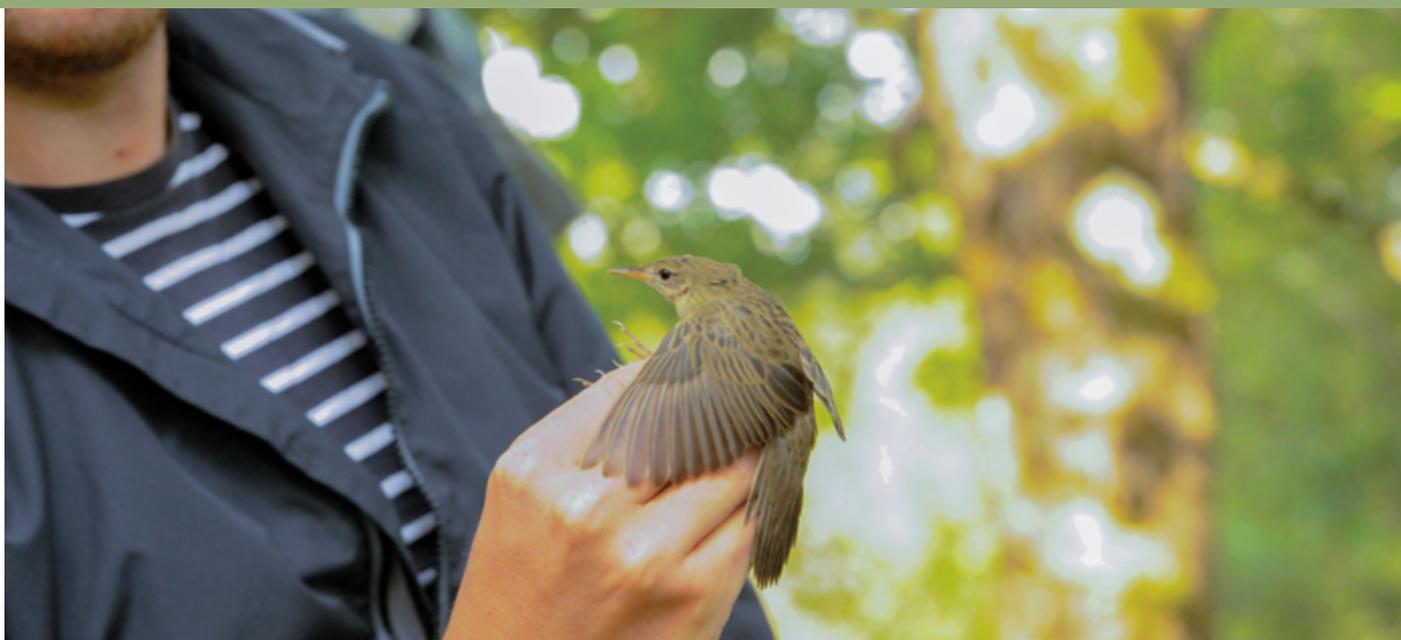
pagner les étudiants vétérinaires via une bourse et/ou des aides à l'hébergement et au déplacement.

En 2023, 28 étudiants ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif, dont 4 devront exercer pendant trois ans minimum dans un cabinet creusois. En tout, près de 40 000 € ont été mobilisés dans le cadre du « Plan Vêto 23 ».

TÉMOIGNAGE : *“Le Plan Vêto du Département avec ses aides au logement et aux déplacements a été un indéniable soutien pour la réalisation de mes stages. Sans compter que j'ai découvert une belle région, territoire agricole privilégié pour apprendre la médecine rurale, mais aussi la clinique vétérinaire qui sera bientôt mon lieu d'exercice !”*

Clémentine VERNEUIL, étudiante en 6^{ème} année d'école vétérinaire

(ENVIRONNEMENT)



Opération baguage des oiseaux

A l'occasion d'une opération de baguage menée en deuxième quinzaine d'août à l'Étang des Landes, 17 bénévoles se sont relayés afin d'étudier la migration des oiseaux et identifier les zones étapes.

Mercredi 28 août, près de la roselière de l'Étang des Landes. Dernier jour de campement pour l'équipe de bénévoles de l'ABOL (Association « Bagueage des Oiseaux Sauvages en Limousin ») installée depuis douze jours. Chaque matin, avant le lever du soleil, les bénévoles installent le matériel qui permet de capturer les oiseaux. Les volatiles pris dans les pièges sont ensuite examinés, pesés, mesurés par les bagueurs agréés, avant de repartir quelques minutes plus tard, avec une jolie bague en métal aux pattes. Les données récoltées sont ensuite consignées puis transmises au Muséum d'Histoire Naturelle et au Centre de recherche sur la biologie des populations des oiseaux.

Parmi les espèces recensées, des rousserolles effarvates ou encore des phragmites des joncs, des espèces migratoires nocturnes, expliquant le caractère matinal de l'opération.

Gilles PALLIER est membre de l'association ABOL et bagueur agréé. Pour lui, le but du dispositif est « de montrer que l'Étang des Landes est une étape essentielle sur la voie de migration des oiseaux paludicoles ». Ce programme de halte migratoire permet en effet de constater la diversité d'origine des oiseaux capturés. Certains venaient des Îles Britanniques, de Pologne et même de Lituanie.

Pour Louis BOULESTEIX, chargé d'études scientifiques au sein de la Réserve Naturelle Nationale et coordinateur de l'opération, cette étude permet aussi de mesurer l'attractivité de la roselière, lieu de capture, sur les oiseaux migrants. En effet, les baguages des oiseaux est défini par un protocole rigoureux, ciblé dans les roselières. « Il nous arrive de recapturer des oiseaux déjà bagués. Dans ce cas, nous reprenons les mesures, notamment la masse graisseuse. Cela permet de voir si la roselière offre ce qu'il faut en nourriture pour les oiseaux », précise le chargé d'études scientifiques. Gilles Pallier complète : « Parfois, c'est significatif d'un départ en migration. Les oiseaux viennent faire le plein ici avant de repartir. Certains oiseaux ont une fosse claviculaire creuse et rouge quand ils arrivent de migration. Ils n'ont pas assez d'énergie pour repartir, alors ils viennent faire le plein ici. »

Au total, plus de 800 oiseaux sont passés dans les mains des bénévoles durant ces douze jours, dont une vingtaine d'espèces différentes. Certaines espèces plus rares auront montré le bout de leur bec, telles que la rousserolle verderolle ou encore la locustelle lusciniöide. Le dispositif sera reconduit l'année prochaine dans les mêmes conditions et permettra sur le long terme, d'avoir des données biométriques bien précises.

(PAGE CULTURE)



Réédition de l'ouvrage « La Creuse dans la Grande Guerre »

Au fil des pages, découvrez ces effroyables années de guerre au plus près du quotidien des Creusois et cette Creuse, combattante, avec ses nombreux soldats envoyés sur le front mais également celle de l'arrière, au travers des aspects militaires, sanitaires et sociaux ; sans oublier les conséquences directes de ce conflit, notamment sur la démographie d'après-guerre.

LA CREUSE DANS LA GRANDE GUERRE

Editions Patrimoine de la Creuse
Service Patrimoine, Conseil départemental de la Creuse

144 pages

ISBN : 979-10-91122-37-5

Tarif : 20 euros

La CITÉ n'en finit pas de grandir



Depuis le 27 août, la Cité internationale de la Tapisserie est fermée au public pour être agrandie, et le sera jusqu'au 14 janvier 2025 inclus. Démarrés en mars 2024, ces travaux d'extension devraient s'achever à l'été 2025.

Un nouveau bâtiment va ainsi voir le jour afin d'accueillir notamment les expositions temporaires (habituellement installées au Centre Culturel Jean Lurçat), sur 530 m², répartis en 4 salles sur 2 niveaux. Par ailleurs, les nouveaux espaces

permettront d'accrocher les grandes tentures Tolkien et Miyazaki et de répondre à l'accroissement des collections de la Cité avec la construction de réserves supplémentaires.

A l'intérieur du bâti existant, une nouvelle réserve dédiée aux cartons de tapisserie (entre 10 000 et 14 000 cartons à stocker), sera créée ainsi qu'un couloir souterrain le reliant au nouveau bâtiment.

Un agrandissement rendu nécessaire face à l'augmentation croissante du nombre de visiteurs (+ 15% de visiteurs en moyenne par jour depuis l'ouverture) et un pic de fréquentation enregistré, le 14 août dernier : 1 052 visiteurs !

Enfin, l'exposition estivale « Aubusson tisse Tolkien » a connu le plus grand succès de toutes les expositions temporaires réalisées depuis l'ouverture de la Cité avec près de 72% des visiteurs de juillet et août accueillis au Centre Culturel Jean Lurçat (contre 30% à 40% en moyenne les autres années).

(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

UNE DISSOLUTION HASARDEUSE



Au lendemain des élections européennes, le Président de la République a pris la lourde et inconsciente décision de dissoudre l'Assemblée Nationale. Prononcée pour clarifier la situation politique du pays et favoriser l'émergence d'une majorité absolue, cette dissolution n'a eu d'effet que l'inverse,

plongeant le pays dans une incertitude encore plus grande.

En Creuse, nous pouvons nous féliciter de la candidature courageuse de notre Présidente, Valérie Simonet, et de Laurent Daulny. Ils ont mené une campagne de proximité, digne, face aux outrances, à la violence, aux menaces et au harcèlement menés par certains. Leur score au second tour démontre la reconnaissance du travail de notre majorité départementale, face à une gauche, qui savait ne pas pouvoir gagner, faute d'une candidature socialiste.

Désormais, il faut apporter des réponses réalistes aux Français et aux Creusois. Il y a urgence à reconnaître et valoriser la France qui travaille ou qui a travaillé toute sa vie. Il est également nécessaire de répondre aux besoins des Français en matière de service public, notamment sur les questions de santé, d'éducation, de logement et de sécurité avec un besoin de restaurer l'ordre public par des condamnations qui dissuadent véritablement. Enfin, le redressement des comptes publics est une urgence et une obligation face à un déficit des comptes de l'Etat qui ne cesse d'augmenter avec un besoin d'économies de 50 à 60 milliards d'euros.

Néanmoins, comme à son habitude, et depuis plus de 10 ans, le Conseil départemental de la Creuse, porté par notre majorité rassemblée autour de Valérie Simonet, continuera à agir en responsabilité et en solidarité pour défendre notre territoire et porter nos projets au service des Creusois.

Jérémie SAUTY

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE
DE LA GAUCHE

SAVOIR PARTIR



Les élections législatives dans la Creuse ont été cruelles pour la Présidente du Conseil départemental.

Avec 22% des exprimés au premier tour et 34% au second, elle aura capté seulement les voix d'un Creusois adulte sur quatre. Un test de popularité grandeur

nature, sans oublier son refus de se retirer au second tour.

Les Creusoises et les Creusois n'ont pas été dupes. Les slogans, la communication à outrance, les plans de communication et autres n'ont pas abusé les Creusois qui préféreraient une action concrète pour leur quotidien plutôt que des plans de « com ». Après un tel désaveu, comment prétendre représenter tous les Creusois, comme doit prétendre le faire tout(e) Président(e) de Conseil départemental ?

Il s'agit désormais de prendre ses responsabilités. La Présidente ne peut pas faire comme si de rien n'était.

Tout en respectant sa personne, force est de constater qu'elle a perdu toute légitimité à rester à son poste. Il faut laisser la place maintenant. La laisser à un(e) élu(e) qui aura à cœur l'action concrète, un projet, des priorités, des chantiers emblématiques.

Encore une fois, nous, les Creusois, nous ne nous berçons pas d'illusions et ne sommes pas sensibles aux artifices. La population voit bien que le nombre d'habitants s'effondre, que la vie est chère, que les services publics ferment, que le prix de journée en maison de retraite est élevé, que les médecins se font rares...

Madame la Présidente, laissez une chance à la Creuse.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

CAMPUS 2.3

SITE DE GUÉRET



**VOUS ÉTUDES SUPÉRIEURES
PRÈS DE CHEZ VOUS !**



CAMPUS UNIVERSITAIRE JULES FERRY / 1 AVENUE MARC PURAT **GUÉRET**
06 14 07 53 90 / campus23@creuse.fr

la **CREUSE**
le Département

**L'ESPRIT
CREUSE**



@campus2.3